

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 465

Artikel: Voyages féministes : le féminisme en Pologne : [1ère partie]

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-262096>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

<p>DIRECTION ET RÉDACTION M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p>ADMINISTRATION M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de chèques postaux I. 943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p>	<p>ABONNEMENTS SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER..... 8.— Le numéro..... 0.25</p> <p>ANNONCES La ligne ou son espace : 40 centimes</p> <p>Les abonnements partent de 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de l'année en cours.</p> <p>Réductions p. annonces répétées</p>
---	--	--

Electrices inscrites pour les élections aux Conseils de prud'hommes à Genève, N'oubliez pas d'aller voter cette après-midi entre 15 h. et 22 heures pour les candidates de votre groupe, dont la liste vous a été envoyée. Car les résultats de ces élections sont importants pour la cause du suffrage féminin.

Lire en 2^{me} page:
M. F.: *In Memoriam. M. Ch. Corbett*; M^{lle} Marie Giovanna.

En 3^{me} et 4^{me} pages:
Cl. LASSERRE: *A propos du salaire des ménagères.*
Variété. — *Les Expositions.* — *Nouvelles de diverses Sociétés.*

En feuilleton:
E. Go: *En Pologne: le Tribunal des Mineurs.*
Que lisons-nous? — *Publications reçues.*

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les prions instamment de se servir pour régler dans un bureau de poste le montant de leur abonnement pour 1936 (prix de l'abonnement: 5 fr.; prix réel de revient: 6 fr.).

Nous remercions d'avance tous ceux qui faciliteront ainsi la tâche de notre Administration, en assurant d'autre part de notre chaleureuse reconnaissance tous ceux qui, à ce versement, voudront bien ajouter à titre d'encouragement, un petit supplément, nous aidant ainsi à faire face aux pertes inévitables d'abonnés à la fin de l'année. Car un journal comme le nôtre a besoin pour remplir sa tâche de l'aide de tous ses amis, et il sait que, depuis vingt-trois ans qu'il existe, cette aide ne lui a jamais manqué.

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

Les Prud'femmes à Genève

Toute cette quinzaine a été remplie pour bon nombre de féministes genevoises par l'absorbant travail de préparer ces élections, dont la date, coïncidant avec celle où ces lignes sortiraient de presse, ne nous a pas permis, cette fois-ci, d'user beaucoup des colonnes de notre journal pour la propagande.

C'est que, à l'encontre de nos concitoyens masculins qui se déclarent saturés d'élections, las à en bâiller de campagnes électorales, nous n'avons, nous, femmes, que cette unique occasion, une fois tous les quatre ans, de manifester notre intérêt pour la chose publique. Et cela dans des conditions qui ne nous sont guère favorables, car notre bonne vieille loi de 1897 sur les tribunaux de prud'hommes, tout juste modernisée en 1930 par l'amendement y introduisant l'électorat et l'éligibilité des femmes, se révèle, quand il s'agit de la mettre en application sur une plus vaste échelle, singulièrement compliquée. Ne parlons pas de la clause, trop hâtivement acceptée, que nous mentionnions dans notre précédent numéro, et qui nous oblige à nous réinscrire avant chaque élection, ce qui représente une besogne considérable et minutieuse à recommencer chaque fois par le Département intéressé, et qui finira par coûter plus cher que des tableaux établis une fois pour toutes: ou plutôt, parlons-en, car cela a été une des grosses tâches de notre Comité d'action que de distribuer des papillons dans des boîtes aux lettres, d'apposer des affiches dans les magasins, d'alerter la presse, d'user de persuasion individuelle, — et de mettre au courant aussi nombre de femmes, complètement ignorantes du droit qui leur est échu, de leur exposer qu'il ne s'agit nullement là, ainsi qu'elles en manifestent fréquemment la terreur l de politique, mais essentiellement d'intérêts professionnels féminins, et de s'efforcer de les élever au-dessus du train-train de leur labeur journalier, pour leur faire comprendre que, dans le grand concert de tous ces laboureurs frères des leurs, elles ont aussi leur part de responsabilités.

Cela pour les électrices. Mais lorsque l'on en vient aux candidates, combien c'est plus abominablement difficile encore! Car, pour une qui comprend la portée et la signification de ce que nous leur demandons, pour une que séduit cet apprentissage des conditions de la vie humaine que peut lui offrir un siège de juge prud'femme, combien s'épouvantant au seul mot de tribunal! et combien se sous-estiment et se rabaisent, en nous affirmant qu'elles ne seront pas capables de remplir la tâche que nous leur proposons! Combien en avons-nous rencontrées, de ces femmes, profondément attachées à leur profession, l'exerçant non seulement avec conscience, mais encore avec amour, et qui n'ont jamais pu ni voulu comprendre que c'était justement pour cette raison qu'elles se devaient à elles-mêmes de faire partie de ces tribunaux professionnels! Et par la malice des choses, ces refus, nous les avons essayés, ces impossibilités de décider des femmes compétentes à accepter une candidature, nous les avons rencontrées, précisément pour les groupes, où très largement les associations masculines nous ouvraient leurs listes en réponse à nos demandes de collaboration.

(La suite en 3^e page.) E. Gd.



Cliché Mouvement Féministe

La cathédrale de Cracovie, sur le Wawel, où étaient couronnés les rois de Pologne.

Telle mère, telle fille...

Irène Joliot-Curie

Toute la grande presse a annoncé, il y a quelques semaines, que le prix Nobel de chimie pour 1935 avait été attribué une fois encore à une femme — et justement à la fille de M^{me} Curie, Irène Joliot-Curie, qui partage ce prix avec son mari.

Des deux filles de Pierre et Marie Curie, en effet, l'aînée, Irène, a toujours manifesté dès son jeune âge des dispositions remarquables pour les sciences physiques et chimiques, alors que sa sœur cadette était surtout douée pour la musique. Avec sa mère, Irène travailla, durant la guerre, à l'ambulance radiologique fondée par Marie Curie, sur le front même, puis prépara activement son doctorat en physique et chimie, avant de devenir assistante à l'Institut radiologique de Paris. Et maintenant la voilà qui, de concert avec son mari, le professeur Joliot, continue les recherches de sa mère, de façon à être comme elle à même d'obtenir la plus haute distinction scientifique de notre époque. Et, comme le fait remarquer notre confrère de Zurich, le *Frauenblatt*, il est intéressant, à côté des dynasties de savants masculins (les Euler, les Virchow, les Bernoulli), de voir se continuer une ligne héréditaire de pionnières de la science.

« Une preuve réjouissante, ajoute notre confrère, que l'hérédité de la spécialisation des dons se transmet aussi bien en ligne maternelle, ce qui, en ces temps d'attaques contre le travail féminin, est un fait de grande portée. »

Ajoutons que, comme sa mère d'ailleurs, Irène Joliot-Curie est une féministe, qui ne craint pas d'entrer dans l'arène lorsque l'on a besoin de son appui. Tout récemment encore, elle accepta à Paris la présidence d'honneur d'un grand meeting en faveur du droit au travail de la femme, et s'y prononça énergiquement contre toute tentative de restreindre ce droit.

Une proposition suffragiste à la Landsgemeinde de Glaris

Nous sommes heureuse d'apprendre que la proposition a été faite à la Landsgemeinde de ce canton (qui a encore conservé cette forme de démocratie directe) d'introduire dans la Constitution le vote des femmes en matière scolaire, ecclésiastique et philanthropique. Bonne nouvelle, car, s'il ne s'agit là que de formes mineures de suffrage, ce sont des domaines intéressants si directement les femmes, et où elles peuvent rendre de tels services, que l'on ne comprend pas que Glaris ait attendu jusqu'à maintenant pour réaliser ces réformes existant déjà dans d'autres cantons.

Voyages féministes

I. Le féminisme en Pologne

Si, aimablement invitée par l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes à venir en Pologne pour apprendre à mieux connaître l'activité des féministes de ce pays, et à prendre contact avec les chefs de ce mouvement, je viens de rentrer du pays de la Vistule riche d'impressions, d'enseignements, d'informations et de documents, je ne voudrais pas cependant me faire taxer à juste titre de présomption, en portant un jugement trop hâtif et trop peu motivé sur ce qu'il m'a été donné de voir, d'entendre et de comprendre. Que l'on se rende compte, en effet, que je n'ai pu consacrer que 25 jours, voyage compris, à six pays et à neuf villes; que, dans ce court laps de temps, c'est forcément uniquement avec les mêmes milieux que j'ai été en contact, — et comme il s'agit de milieux féministes, je n'hésiterai pas à dire que c'était une élite! — et que, aussi, mon ignorance malheureusement totale de la langue polonaise m'a privée de beaucoup d'échanges de vues et d'idées, de prises de contact avec des femmes d'autres milieux, femmes de la campagne par exemple, paysannes, cultivatrices, qui, dans un vaste pays agricole comme la Pologne, représentent presque les trois quarts (exactement le 73 %) de la population. C'est pourquoi on voudra bien ne voir dans ce qui suit que les impressions rapides, mais très vives, et j'ajouterais très lumineuses, d'une voyageuse occidentale, un peu surprise parfois par ce contact avec une Europe orientale, essentiellement différente de l'Orient asiatique vu à Istanbul, mais profondément intéressée par tous les aspects politiques, sociologiques, économiques, historiques et artistiques, aussi bien que féministes, de ce que ce fut son privilège d'apprendre à connaître. Et puisque, dans les colonnes du *Mouvement*, nous sommes placées essentiellement sur terrain féministe, considérons seulement ici, voulez-vous, lecteurs? l'aspect féministe de ces pays.

Ma première et ma dernière impression en face du féminisme polonais comparé à notre féminisme suisse a été, je dois le dire carrément, une impression d'humiliation et d'envie. Combien plus que chez nous, les femmes comptent là-bas! combien davantage elles font entendre leur voix, combien plus de postes importants elles occupent, combien être féministe est un fait reconnu que l'on affirme en toute tranquillité au lieu, comme c'est malheureusement le cas de tant de nos femmes suisses, de s'en défendre peureusement comme d'un ridicule!... Et cela dans les milieux

les plus en vue, politiques ou diplomatiques: nombreuses sont, en effet, dans les rangs féministes les femmes d'anciens ministres, d'ambassadeurs à l'étranger, de hautes personnalités politiques, qui ne craignent pas, comme nous en connaissons en Suisse, de « nuire à la carrière de leur mari » en manifestant leur sympathie pour notre cause! Que la femme polonaise soit un élément important de la vie nationale, cela saute aux yeux les moins prévenus: pourrait-on dire en toute véricité la même chose chez nous?

A cette situation que nous pouvons envier correspond, il importe de l'établir, tout un passé, beaucoup d'angoisses, beaucoup de larmes, beaucoup de sang. La femme polonaise a souffert pour l'indépendance de son pays. Gardienne des traditions, de la langue nationale, elle a contribué à maintenir chez ses enfants le culte de la Pologne et le rêve d'une résurrection politique; aux périls de sa liberté, souvent de sa vie autrefois, en dépit de mille vexations et persécutions plus récemment, elle s'est étroitement associée aux tentatives pour la libération de l'oppression russe: point n'est besoin pour cela de remonter aux tabourets à double fond dont se servait un apôtre de l'indépendance de son pays d'adoption, M^{me} Pieczynska, pour donner à la barbe de l'inspecteur russe ces leçons de polonais qui pouvaient la faire envoyer en Sibérie! car, combien en ai-je vues, de féministes de notre génération, qui ont été emprisonnées pour leurs idées, ou risqué d'être expulsées de leur école, pour avoir exalté la mémoire de Mickiewicz!... Alors, il est tout naturel que, lorsque vint la libération, sous l'influence aussi du Maréchal Pilsudski, qui sut apprécier le concours passionnément dévoué des femmes, la République polonaise, enfin reconstruite, ait reconnu aux femmes les mêmes droits exactement qu'aux hommes, et que, dans la vie publique, auprès de l'opinion publique, la femme soit l'égal de l'homme. Tout naturel aussi que cette femme s'intéresse bien plus activement que chez nous à cette vie nationale reconquise (que l'on n'oublie pas que je ne parle que de l'élite intellectuelle que je connais). Faut-il en conclure mélancolement que l'apathie, l'indifférence à l'égard de la chose publique, les craintes de tant de femmes suisses « qui ont peur de la politique », proviennent de ce que nous n'avons pas derrière nous l'école de la souffrance?...

Et c'est pour cette raison aussi que l'on rencontre des femmes dans tant de postes importants, qui sont chez nous la chasse gardée de l'homme. Il est vrai que le nouveau système électoral, dont je ne puis exposer ici le mécanisme compliqué, et qui a remplacé aux récentes élections les partis politiques issus



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} SZELAGOWSKA

L'un des chefs les plus connus du mouvement féministe polonais.

d'un régime démocratique, par des « délégations de groupements » (il est curieux ce que ce système, inspiré de l'Italie, des « Chambres représentatives » rencontre de sympathies dans ces pays d'Europe orientale et septentrionale). — Il est vrai, dis-je, que ce nouveau système a fait perdre aux femmes une représentation importante au Sejm (Chambre), où, de 17 membres, elles sont descendues à 2 (ceci comprend, d'autre part, à une réduction du nombre total des députés). C'est une règle assez générale, me paraît-il, que, lorsque sont diminués les droits populaires, ce sont les femmes qui en souffrent. Toutefois, 5 femmes siègent au Sénat, l'une d'elles étant même membre du Bureau; 5 femmes font partie de la Municipalité de Varsovie, alors que 400 sont nommées dans d'autres municipalités à travers le pays, et que plusieurs villes importantes sont administrées par des femmes maires. Notre collègue, M^{me} Szelagowska, est membre de la Commission de contrôle de la Municipalité de Varsovie, ce qui lui permet de mettre le nez dans tous les organismes dépendant de cette dernière. J'ai dit ici même quel haut commandement était reconnu au chef de la police féminine, M^{lle} Paléologue, et l'on verra plus bas quelles sont les tâches et les responsabilités d'une femme juge. J'ai rencontré en si grand nombre que je ne puis les citer ici des femmes médecins, avocats, magistrats, journalistes, banquiers, experts financiers, professeurs (et même professeurs dans des lycées de grands garçons de quatorze à dix-sept ans), des femmes de science très spécialisées (minéralogie, chimie, etc.), ce qui m'a rappelé que j'étais dans la patrie de Marie Curie. Les femmes ayant fait des études universitaires très poussées, et se consacrant essentiellement à ces hautes recherches scientifiques, sont d'ailleurs beaucoup plus nombreuses que chez nous, l'Université ayant été jadis un moyen d'émancipation nationale; et, d'autre part, aucune de ces femmes ne songe à s'enfermer dans la tour d'ivoire de son labeur per-

sonnel, mais collabore de sa sympathie et de ses pensées à l'œuvre féministe, si bien que, comme nulle part ailleurs, l'Association des femmes universitaires constitue un centre vivant de féminisme actif.

Evidemment, et comme partout, des attaques se manifestent contre le travail féminin. Evidemment, des statistiques établies par le B. I. T. par sa correspondante en Pologne, M^{me} Sokal, si bien connue à Genève, il résulte que l'égalité des salaires n'est réalisée que pour les postes inférieurs. Mais ces attaques et ces inégalités justement inspirent au féminisme polonais une nouvelle et forte ardeur pour maintenir haut son drapeau.

L'activité sociale aussi des féministes polonaises est considérable. Et cela est naturel. Leur mouvement a, en effet, pris racine au moment où la reconstitution du pays imposait à celui-ci des charges écrasantes, tout par définition ayant été laissé à l'abandon par le régime tsariste. Et en un sens, cette tâche écrasante à laquelle elles se sont vaillamment attelées leur a facilité leur travail féministe en leur mettant en contact immédiat avec une foule de femmes que, seules, des théories féministes forcément abstraites auraient rebutées, et en leur permettant de préparer à l'exercice de leurs droits la masse des nouvelles électrices. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'Association pour le Service social et le Travail civique des Femmes (branche de l'Alliance Internationale) compte près de 60.000 membres à travers le pays, et si l'on n'est pas possible d'énumérer ici toutes les institutions, créations, homes, asiles, crèches, écoles, centres de santé, restaurants populaires, maisons de relèvement, etc., etc., qu'il m'a été donné de visiter, dont quelques-unes inspirées des principes les plus modernes, sont organisées de façon à inspirer envie aux visiteuses d'autres pays! Parfois, notons-le, des institutions sont créées pour répondre à des besoins qui, n'existant pas chez nous, nous surprennent: par exemple cette maison qui abrite 900 enfants trouvés de moins de sept ans, dont 500 au-dessous de trois ans, et qui comprend dans son personnel une jeune et charmante « psychologue » chargée de débrouiller leur caractère et leur mentalité. On a beau se dire que Varsovie compte actuellement plus d'un million d'habitants: on reste un peu inquiet devant la misère que révèle ces chiffres, quand bien même des visites dans les quartiers excentriques, ou dans les quartiers juifs (encore un des étonnements de ma mentalité occidentale et démocratique!) vous apprennent beaucoup à cet égard.

(A suivre.)

E. Gd.

Femmes pasteurs

Aucun postulant ne s'est fait inscrire au concours ouvert pour repourvoir le poste vacant de deuxième pasteur de la paroisse nationale de Château-d'Oex. Pour onze postes vacants dans le canton de Vaud, il n'y a que quatre pasteurs disponibles. Il y a bien des théologiennes, qui ont fait leurs études complètes à la Faculté de théologie de l'Eglise nationale, et qui seraient heureuses d'obtenir des postes, mais la loi actuelle ne permet pas de les placer à la tête d'une paroisse.

Par contre, M^{lle} von Auw, licenciée de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, a été nommée aumônier de l'Institut des diaconesses de Saint-Loup.

S. F.

En Pologne: Notes et croquis

II. Le Tribunal des Mineurs

Je l'avoue: à première vue les abords de ce tribunal me surprennent un peu. Je m'attendais vaguement à quelque édifice imposant, genre Ministère, ou tout au moins école publique; et cette simple maison locative, dans une rue fréquentée de Varsovie, me désorienta — avant que j'aie réalisé, premièrement que l'argent est rare pour accomplir toute l'œuvre de réorganisation sociale à laquelle s'est attachée la Pologne nouvelle, et qu'il vaut mieux l'économiser sur des pierres et des moellons, que sur des institutions; et ensuite, que cette simplicité d'aspect rentre bien dans le cadre de la conception moderne du tribunal de l'enfance, sans apparat ni solennité.

L'escalier étroit, tout juste balayé, est encombré, dès les étages supérieurs, de gosses plus ou moins dépenaillés. Encombré aussi l'antichambre un peu sombre, où attendent avec leurs parents les enfants convoqués devant le juge des mineurs. En revanche, la salle du tribunal proprement dit est charmante et accueillante: boisée de clair, ouvrant de ses deux fenêtres sur l'espace du ciel, elle n'est guère plus grande qu'une salle d'école moderne, à laquelle font immédiatement penser les gravures des héros de l'indépendance polonaise ou de scouts en service qui égayent les murs. Une devise burnisée sur une petite affiche retient l'attention: *Mów Prawda (Dis la vérité)*. Sur les quelques bancs de bois, un homme âgé

à l'aspect paternel, une femme aux cheveux blancs: ce sont des auxiliaires du juge qui suivent les enfants, les délégués à la liberté surveillée, comme on les appelle en Belgique. Un huissier en uniforme. Et entre les deux fenêtres, derrière un simple pupitre, la femme juge, en robe d'audience noire, un curieux collier, emblème traditionnel sans doute, de ses fonctions, autour du cou. C'est tout.

Jeune, frêle, mignonne sous ses courts cheveux bouclés, M^{me} Kaminska m'avait déjà frappée quand je l'avais rencontrée précédemment, autour d'une table amie, par l'intensité de son regard. Ce regard, partant d'yeux vifs aux orbites enfouies, est tout particulièrement investigateur; on a l'impression qu'il pénètre jusqu'à l'âme... Et certainement il est pour beaucoup dans l'influence prompte, active, énergique, en même temps que profondément compatissante et compréhensive, qu'exerce cette jeune femme, si remarquablement douée pour ces fonctions délicates.

... Tandis que nous nous glissons sans bruit sur un banc, M^{me} Simińska, mon précieux guide, qui va me traduire en me le commentant tout ce qui se dit, et moi, l'huissier a appelé le premier cas inscrit: une fillette de seize ans, qui a dérobé des vêtements à la patronne chez laquelle elle était engagée comme domestique, pour s'en parer ensuite, ce qui ne dénote pas une intelligence remarquable de sa part. Sa mère, la tête enveloppée d'un châle, l'accompagne. Jamais, d'ailleurs, je n'ai vu l'enfant comparaître seul, l'idée directrice étant de faire réaliser aux parents — qui en ont parfois joliment besoin! — leur part de responsabilité. Cette mère-là, d'ailleurs, est silencieuse, et n'interrompt pas à tout bout

IN MEMORIAM

Mr. Charles Corbett

Une bien triste nouvelle nous arrive de Londres: celle de la mort du père de notre chère Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, décédé dans sa belle propriété de Woodgate (Sussex), à l'âge de 82 ans. Nous savons combien ce coup est cruel pour notre Présidente, que des liens d'une touchante intimité filiale unissaient à son père, à l'influence duquel elle devait beaucoup: ne lui avons-nous pas souvent entendu raconter que son premier discours politique, elle l'a fait à l'âge de seize ans, lors d'une campagne électorale en faveur de son père?

Mr. Corbett a été, en effet, l'initiateur de sa fille à la vie politique, tant nationale qu'internationale. Il a lui-même siégé au Parlement, comme député libéral, durant une législature; mais surtout, esprit cultivé, très large, inspiré des meilleures traditions politiques britanniques, il a constamment soutenu, encouragé, conseillé sa fille, dans toutes les situations parfois difficiles où peut se trouver la présidente d'une vaste organisation mondiale politique de femmes, cette aide s'exerçant aussi bien dans le domaine matériel que dans le domaine moral, avec la plus clairvoyance et la plus souriante générosité.

Pour toutes celles d'entre nous qui ont eu le privilège de connaître, dans la belle bibliothèque de Woodgate, ce vieillard courtis, fin, intelligent et distingué, qui, non content de nous offrir la plus large hospitalité, prenait plaisir à la pratiquer par mille détails familiers et charmants (il ne manquait jamais de nous apporter à chacune un morceau de chocolat, à l'issue d'une séance, avant la séparation pour la nuit!), le regret personnel est très vif. Il nous permet de mieux comprendre le chagrin de notre Présidente, à laquelle nous tenons à répéter ici nos plus affectueuses pensées de chaude sympathie.

E. Gd.

* * *

Mlle Marie Giovanna

Nous avons appris avec regret le décès de M^{lle} Marie Giovanna, survenue à Genève le 18 novembre dernier, après une maladie longue de tant d'années que nombreuses sont celles de nos travailleuses sociales, appartenant à d'autres milieux que celui où se déroula son activité, qui n'ont jamais eu l'occasion de la rencontrer.

En effet, M^{lle} Giovanna, en sa qualité de fervente catholique, avait concentré depuis vingt-cinq ans ses forces et son action sur cette *Union des Travailleuses catholiques*, qu'elle avait elle-même fondée, la première de toute une série de créations destinées aux ouvrières et employées, et strictement marquées d'un caractère confessionnel accentué: maison de vacances, caisse de secours mutuels, sections professionnelles, restaurant féminin, etc. M^{lle} Giovanna connaissait bien les difficultés de la vie de tant de travailleuses auxquelles elle était anxieuse de venir en aide, et c'est en songeant à elles surtout qu'elle fut amenée à plusieurs reprises à participer pour leur compte au travail de nos organisations féminines et féministes laïques. Membre du Comité de la Ligue sociale d'acheteurs de Genève, où nous l'avons rencontrée pour la première fois, elle prit part à la toute première campagne menée à Genève en 1913-1914 en faveur de l'électorat et de l'éligibilité des femmes dans les tribunaux de

prud'hommes, — campagne qui réalisa une union que nous n'avons jamais plus retrouvée, puisqu'il s'agissait de l'appel lancé aux électeurs était signé, avec l'Association pour le Suffrage et l'Union des Femmes, par le Groupe des Femmes socialistes et les Travailleuses catholiques! Plus tard, M^{lle} Giovanna s'intéressa directement à la création de l'Ouvroir de l'Union des Femmes, et étudia même avec nous un projet de création d'atelier coopératif de chausseries en rafia. Mais, bien vite, l'activité de ses propres groupements catholiques lui tint trop à cœur pour que pût continuer cette collaboration.

Féministe, M^{lle} Giovanna se défendit toujours de l'être, par respect envers l'attitude négative adoptée par l'Eglise à laquelle elle appartenait: mais elle fit souvent preuve de tant de capacités organisatrices, qu'elle prouva au contraire la valeur de ce que peut créer une femme. Si bien que, malgré les profondes différences qui nous séparaient, nous tenions, en souvenir de lointaines années de collaboration pour le travail social, à nous incliner devant sa mémoire, et à dire notre sympathie à celles qui l'ont perdue.

M. F.

Les Prud'femmes à Genève

(Suite de la 1^{re} page.)

Car c'est aussi toute une campagne électorale de correspondance, d'entrevues, d'innombrables « coups de téléphone », qu'à menée, durant cette quinzaine, notre Comité d'action, composé des représentantes de dix-sept organisations féminines. Neutre politiquement et confessionnellement, et constitué sur la seule base des intérêts féminins, il s'est adressé à tous les groupements, patronaux et ouvriers, syndicalistes et corporatifs-chrétiens; et un peu étonné lui-même d'être une force et une valeur électorales (dame! nous n'avons pas l'habitude, hélas! que notre voix compte pour autant que celle d'un homme quand il s'agit des affaires publiques!), il a fait les expériences les plus variées. Du côté ouvrier, le travail a été facilité par l'existence des deux Fédérations irrégulièrement opposées l'une à l'autre des syndicats ouvriers d'une part, des syndicats corporatifs-chrétiens de l'autre, Fédérations qui, toutes deux, portent des femmes sur leurs listes, et entre lesquelles va se livrer la bataille du 7 décembre pour les sièges des juges ouvriers. En effet, puisque d'une part tout l'effort a été centralisé par ces organisations, et que, d'autre part, notre neutralité politique et confessionnelle nous a situées sur le même plan à leur égard, la situation a été vite fixée.

Mais, du côté patronal alors, où existent une foule d'Associations purement professionnelles, multiples ont été les démarches, et variées les expériences. Tantôt, l'un nous a répondu d'emblée que nous arrivions trop tard, que la liste des candidats était faite et imprimée depuis longtemps, — sans que l'un seul de ces messieurs si pressés semble avoir été même effleuré par l'idée que les femmes ayant exactement le même droit que les hommes à siéger dans ces tribunaux, on pourrait, avant de clore la liste, songer à leur faire une petite place! Tantôt, au contraire, l'on a accepté avec grande courtoisie nos propositions d'en-

de champ le dialogue du juge et de la fillette, comme d'autres qui lui succéderont. Elle est veuve, puis remariée, déclare la petite en réponse aux questions du juge, et il semble bien, pour autant que je peux comprendre l'histoire de cette jeune vie, telle que M^{me} Kaminska arrive à se la faire raconter, que s'il n'y a pas beaucoup d'intelligence dans ce cas-là, il n'y a pas non plus beaucoup de bonheur... Après la fillette, c'est la mère que l'on interroge, l'enfant étant sortie, puis la patronne qui a porté plainte. Les questions et réponses se sont rapidement croisées, le juge s'est fait son opinion, mais réserve la sentence pour plus tard. Au cas suivant.

Celui-là, c'est un gamin sale, dépenaillé, pleurnicheur, qui a volé pour le revendre des journaux pour une somme totale de 8 slots (pas même cent sous suisses). La mère, énorme et déguenillée, sale aussi, et ébouriffée sous son châle rouge, est vendeuse de légumes; le père est chômeur et ivrogne; le frère aîné est déjà placé dans une maison de rééducation. Je regrette de ne pouvoir suivre dans le détail, l'interrogatoire, vif, alerte, les questions précises, par lesquelles le juge cherche à se rendre compte de la vie que mène l'enfant, ses interpellations familières et enjouées à la fois, comme celle-ci: « ... mais tu ne l'as pas regardé dans un miroir avant de venir ici, mon cher garçon: tu es noir comme un ramoneur... » Elle le fait lire, pour juger de son degré de développement, et il annonce de façon édifiante, ayant débuté par tenir son livre à l'envers. Le mot *Pravda* (vérité) revient souvent dans le dialogue. La mère interrompt tout le temps, se plaignant de ses enfants, déclarant qu'elle ne veut plus rien en savoir. La

vendeuse de journaux victime du vol, puis un superbe commissaire de police, viennent témoigner, hors de la présence du gamin et de la mère. Et si toute cette audience est passionnante du point de vue social, même pour une étrangère comme moi, il est bien intéressant, du point de vue purement féministe de voir, en contraste avec ce jeune juge, ce colossal commissaire, qui claque les talons et se tient au port d'arme, plein de respect devant la justice incarnée par cette frêle femme.

Le troisième cas de l'audience de ce matin, c'est un vol de montre commis par un garçon de seize ans. Lui prétend avoir trouvé par terre cette montre (« cela l'arrive fréquemment de trouver ainsi les objets précieux dans la rue? ») lui demande M^{me} Kaminska, qui n'est pas dupe de ce mensonge, qu'il a vendue ensuite pour 5 slots, afin de pouvoir faire un voyage à bicyclette. Le père, un brave forgeron, la figure creusée, accompagne son fils, alors que la victime, un monsieur éloquent, qui laissait sa montre dans la poche de son gilet du dimanche pendant qu'il jardina, raconte avec force gestes comment il a été volé. Ce gamin-là, lui, lit correctement. Fait-il partie d'une société de jeunesse? est-il scout? demande le juge, qui cherche toujours à connaître non seulement le milieu familial, mais aussi le développement moral comme le degré d'instruction de l'enfant. Dans ce dialogue-là aussi j'entends beaucoup dire *Pravda*: « la plus terrible vérité vaut mieux que le plus petit mensonge », affirme avec force M^{me} Kaminska.

L'audience est interrompue. Le juge se retire dans son cabinet pour préparer ses jugements, et aimablement nous donne quelques minutes d'en-

¹ Voir le précédent numéro du *Mouvement*.